



Campagne Alcool au volant 2011

Quand on tient à quelqu'un, on le retient

Ne laissez pas quelqu'un qui a bu
repandre la route

Dossier de presse

16 décembre 2011

Pour plus d'informations :
www.securite-routiere.gouv.fr

Contacts Presse
Sécurité routière

Jean-Noël FOURNIER : 01 40 81 78 84 / 06 87 67 56 40
Alexandra THÉRIZOL : 01 40 81 56 14 / 06 75 19 83 90

SOMMAIRE

I - Pour en finir avec le fléau de l'alcool au volant, la Sécurité routière met en place un dispositif choc..... p. 3

II - Une nouvelle campagne grand public : plus que des mots, des actes pour empêcher celui qui a bu de reprendre la route

- Un film TV « Électrochoc »..... p. 5
- Des spots radio pour dire *comment* retenir celui à qui l'on tient..... p. 6
- Des animateurs TV et radio engagés..... p. 6
- Une nouvelle plate-forme sur Internet pour échanger de bonnes idées..... p. 7
- Une affiche « C'est à vous de lui retirer le permis de rentrer »..... p. 9
- Facebook détecteur de faux amis..... p. 9
- Des opérations éthylotests..... p. 9
- Des radios nationales et locales impliquées..... p.11

III - « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » finit l'année en paillettes, sur fond de slam et de freestyle

- Le slameur Grand Corps Malade lance un message sur Skyrock..... p. 12
- Les plus grandes radios jeunes de France s'engagent aux côtés de Sam, « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »..... p. 12
- Ckisam.fr et la page Facebook Sam..... p. 15

Annexes :

Annexe 1 : Alcool et accidentalité routière

Annexe 2 : La politique de sécurité routière en matière d'alcool depuis 2002

Annexe 3 : L'alcool et l'accidentalité routière des jeunes

Annexe 4 : Fiche technique du film « Électrochoc »

Annexe 5 : Dossier de presse sonore

Pour en finir avec le fléau de l'alcool au volant, la Sécurité routière met en place un dispositif choc

Quand on interroge les Français sur la cause la plus importante d'accidents de la route, ils désignent au premier chef « la conduite en état d'ivresse caractérisée »¹. **C'est un fait connu : l'alcool est la première cause d'accident mortel.** Connue et constante. Depuis l'an 2000, le taux d'implication de l'alcool dans les accidents mortels oscille invariablement autour des 30%. Ainsi, en 2010, 1 150 vies auraient pu être préservées si aucun conducteur n'avait conduit avec un taux d'alcool positif.

Phénomène récurrent des statistiques de la sécurité routière, le facteur alcool évolue cependant avec son temps. **Aujourd'hui, les taux d'alcoolémie relevés dans les accidents mortels avec alcool sont de plus en plus élevés.** Dans plus d'un cas sur deux, ils sont supérieurs à 1,5g/l et dans un cas sur trois, ces taux dépassent les 2 g/l (alors que la limite autorisée est de 0,5 g d'alcool par litre de sang).

Ces excès gravissimes concernent principalement la population masculine qui représente l'immense majorité (92%) des personnes impliquées dans un accident mortel avec alcool. Les hommes, mais aussi, et c'est plus inquiétant encore, les jeunes. **Les 18-24 ans sont la classe d'âge la plus exposée à ce type de risque routier** avec, en 2010, plus de 6 décès par semaine.

L'alcool ingurgité, c'est également bien connu, passe très vite dans le sang. Ses effets sur le cerveau modifient perception et entendement. **Ceux qui ont bu ont tendance à sous-évaluer les risques** tout en étant persuadés d'être en pleine possession de leurs moyens.

C'est donc à leurs proches, à l'entourage, de leur dire qu'ils ne sont pas en état de prendre le volant. Mais si le dire avec de simples mots ne suffit pas, **il faut passer à l'action.**

C'est tout le sens du nouvel axe de communication de la Sécurité routière qui, l'année dernière, avait décliné le thème « Ne laissons pas une personne qui a bu reprendre le volant... Quelques mots peuvent suffire à sauver une vie ».

Cette année, **il s'agit d'aller plus loin** : il n'est plus suffisant de dire à quelqu'un de ne pas prendre le volant, il faut l'en empêcher concrètement : « **Quand on tient à quelqu'un on le retient** » est la nouvelle signature de campagne de la Sécurité routière.

¹ Sondage TNS Sofres septembre 2011

Pour porter ce message au plus grand nombre, la Sécurité routière déploie pendant les fêtes de fin d'année, période particulièrement festive, une campagne « multimedia à tiroir » :

- **Un film TV « Électrochoc »** raconte en 30 secondes les derniers instants d'un automobiliste qui a pris la route en ayant bu sans écouter l'ami qui lui conseillait pourtant de rester.
- **Une campagne radio** vient compléter le spot « Électrochoc » en montrant comment retenir quelqu'un à qui on tient.
- **Le nouvel espace alcool Internet** de la Sécurité routière, plate-forme d'échanges et de discussion, vient renforcer le film « Électrochoc » et la campagne radio en recueillant toutes les idées des internautes pour retenir celui ou celle qui a trop bu et qui veut reprendre la route.
- Pour les 18-25 ans, les stations préférées des jeunes, **Skyrock, Fun Radio et NRJ s'associent pour promouvoir haut et fort la solution « Sam »** : « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas. »

Cet ensemble TV, radio, web n'entend pas jouer les rabat-joie pendant les festivités de Noël et du Nouvel an.

Preuve en est, le caviste Nicolas s'associe avec la Sécurité routière pour cette nouvelle action de sensibilisation. Les 470 points de vente Nicolas vont distribuer 200 000 éthylotests dans toute la France sur le thème : « Une fête réussie, c'est une fête où tout le monde rentre en vie ». Même initiative chez les loueurs de véhicules associés à la Fédération Nationale des Loueurs de Véhicules et au Conseil National des Professions de l'Automobile (plusieurs centaines d'entreprises), pour offrir à 50 000 de leurs clients le précieux ballon qui permet de rentrer en vie.

Un film TV, des spots radios, une plate forme d'échanges sur Internet, une distribution d'éthylotests et un retour actif de « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » vont donner l'alerte pour promouvoir **une attitude pro-active face à une personne qui a bu et qui veut prendre la route**. Le message s'adresse à tous, aux proches, aux amis, aux participants d'une soirée ou d'une fête. À eux d'**être conscients et responsables en trouvant d'abord les mots, puis la bonne idée qui sauvera des vies**.

Une nouvelle campagne grand public : plus que des mots, des actes pour empêcher celui qui a bu de reprendre la route

- **Un film TV, « Électrochoc », pour empêcher celui qui a bu de reprendre le volant**

Le film TV « Électrochoc » raconte en 30 secondes la mort dans un accident de la route d'un automobiliste qui a pris le volant parce qu'il avait trop bu. La scène se déroule sur une petite route de campagne. Les spots ultra puissants des véhicules de secours ont changé la nuit en jour. Une fumée blanche comme le brouillard s'échappe de la carcasse d'une voiture. Agenouillés, les sauveteurs s'affairent sur le torse nu d'un homme. Entre deux salves d'électrochocs, le spectateur entend la voix de l'ami qui a tenté de le retenir mais qui l'a quand même laissé reprendre le volant. Les phrases, trop douces, trop molles, trop convenues sont finalement couvertes par le hurlement strident du moniteur qui annonce l'arrêt définitif du cœur.

Le téléspectateur comprend que celui qui a laissé repartir son ami a manqué de fermeté pour le dissuader de monter dans sa voiture. Le film s'arrête sur une voix off « **Quand on tient à quelqu'un, on le retient. Ne laissez pas quelqu'un qui a bu reprendre la route. »**



- **Des spots radio pour dire *comment* retenir celui à qui l'on tient**

Il ne suffit pas de dire « **ya qu'à** » pour empêcher quelqu'un qui a trop bu de conduire. Il faut aussi trouver comment. Les spots radio de la nouvelle campagne de la Sécurité routière viennent compléter le film TV « Électrochoc » en expliquant comment on peut y parvenir.

Quatre messages déclinent quatre bonnes idées pour obliger un proche ou un collègue à ne pas reprendre le volant après avoir trop bu.

Ces messages de 30 secondes racontent une histoire de soirées festives arrosées qui se terminent bien :

- Un trentenaire découvre le matin de Noël un petit garçon, son neveu, qui lui demande s'il a vu passer le père Noël. « Et pourquoi ça ? » demande l'oncle, pâteux. « Parce que », répond l'enfant, « comme tu avais trop bu, papa t'a obligé à dormir dans le canapé du salon, près du sapin ».

- Le lendemain du réveillon, conversation téléphonique entre deux amis : le premier, très stressé, explique au second, très détendu, que sa voiture n'est plus garée en bas de chez lui, probablement volée. « Faux », lui répond son ami, « tu avais tellement bu hier soir que tu es rentré en taxi ».

- Le 1^{er} janvier au matin, un homme demande à l'un de ses amis ce qu'il fait en slip au milieu d'un salon qui n'est pas le sien. Son ami lui explique que ses habits lui ont été confisqués pour l'empêcher de repartir dans l'état d'ébriété avancée dans lequel il se trouvait.

- Le dernier message raconte l'histoire d'un comptable qui a dormi chez un couple pour la même raison.

Tous les spots se terminent par des remerciements de celui ou celle qui n'a pas pris le volant grâce à la ruse de leur entourage. Tous admettent que leurs proches ont bien fait de ne pas les avoir laissé reprendre le volant.

- **Des animateurs TV et radio engagés**

- « **Quand on tient à quelqu'un, on le retient** » : Fred et Jamy, pour « **C'est pas sorcier** » (France 3), Maxime et Cyprien pour NRJ12, montrent l'exemple

Le 17 décembre, jour de grands départs, Fred et Jamy consacrent leur émission « C'est pas sorcier » à la sécurité routière : tandis que Fred suit les forces de l'ordre lors de contrôles routiers « high tech » ou découvre les joies de la voiture-tonneau, Jamy décortique avec pédagogie chaque phénomène en cause lors d'un accident.

Le nouveau mot d'ordre de la Sécurité routière sera présent sur NRJ 12 pendant les fêtes de fin d'année dans un **spot de 20 secondes tourné avec deux animateurs de la chaîne, Cyprien et Maxime.**

Maxime : C'est vraiment sympa, de pas m'avoir laissé prendre ma voiture hier soir pour rentrer !

Cyprien : Oh c'est normal, t'étais pas en état ! Tiens, tes clés !

Maxime : T'es vraiment sympa, et ne t'inquiètes pas, je ferai attention la prochaine fois !

Cyprien (cynique) : Oh oui, tu feras plus attention !

Maxime se retourne, il a plein de dessins ridicules sur le visage de la soirée de la veille, il ne se doute de rien.

Maxime : Bon ben voilà, je crois que je suis prêt !

Cyprien : Parfaitement prêt, travaille bien !

Maxime : Encore merci, t'es un chic type !

Cyprien : Je ne te le fais pas dire.

- o **Une nouvelle plate-forme sur Internet pour échanger de bonnes idées et empêcher celui qui a bu de reprendre le volant**

Le nouvel espace « alcool et conduite » de la Sécurité routière vient épauler le film « Electrochoc » et les spots radio en proposant aux internautes de témoigner à leur tour en répondant à la question : « Et vous comment feriez-vous pour retenir un ami qui a bu ? ».

À eux de donner trucs et conseils pour retenir un proche en jouant sur la corde sensible ou encore en brandissant la « peur du gendarme ». Cet espace est accessible depuis le site de référence www.securite-routiere.gouv.fr.

Les internautes pourront également s'informer sur les risques liés à l'alcool au volant, retrouver toutes les informations légales sur la thématique alcool et conduite.

- Sur Facebook, un « détecteur de faux amis », quiz inédit pour trouver le vrai *bon ami*, celui qui fera tout pour vous ramener sain et sauf à la maison

Avoir des centaines d'amis sur Facebook, c'est bien... Mais sur qui peut-on réellement compter ? La nouvelle application Facebook de la Sécurité routière baptisée « **le détecteur de faux amis** » permet de répondre à cette interrogation.

LE DÉTECTEUR DE FAUX AMIS

“
**VOS AMIS TIENNENT-ILS
VRAIMENT A VOUS ?**”
Installez ce détecteur et faites le tri :
découvrez qui sont vos vrais et faux amis.

JE CRÉE MON TEST

Ce quiz propose cinq questions à des amis enregistrés dans vos contacts Facebook. Quatre d'entre elles sont tout à fait anodines (quelle est ma soirée de rêve, quel style de film j'aime voir au cinéma, etc.) mais la cinquième est capitale. C'est la question « de vie ou de mort » : votre ami a trop bu après une soirée, oseriez-vous lui confisquer ses clés ?

Le "vrai ami" n'est pas celui qui connaît parfaitement vos goûts mais celui qui sera capable de vous empêcher de reprendre la route après avoir trop bu.

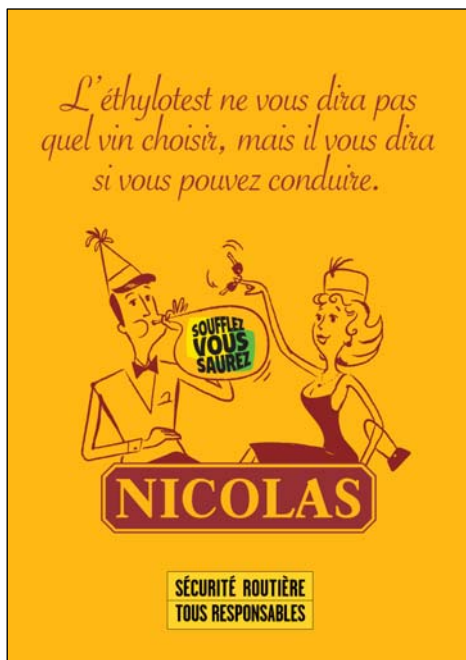
Au-delà des résultats, cette application a pour objectif d'encourager la discussion autour des bons conseils pour empêcher un ami qui a bu de prendre le volant.

- Une affiche « C'est à vous de lui retirer le permis de rentrer »



Elle sera également diffusée à tout le réseau de la Sécurité routière, afin de rappeler le nouveau mot d'ordre de la campagne dans le plus grand nombre de lieux possible.

- Des opérations éthylotests
 - Des éthylotests offerts chez un grand caviste et par des centaines de loueurs de véhicules avec un seul message : « Une fête réussie, c'est une fête où tout le monde rentre en vie »



Le caviste Nicolas s'associe à la Sécurité routière pour une action de sensibilisation inédite. Pendant les fêtes de fin d'année, **les points de vente Nicolas offriront 200 000 éthylotests à leurs clients.** Des affichettes de couleur jaune seront visibles dans les boutiques avec ce conseil : « L'éthylotest ne vous dira pas quel vin choisir mais il vous dira si vous pouvez conduire ».

Comme les enseignes Nicolas, **les loueurs de véhicules** associés à la Fédération nationale des loueurs de véhicules (345 entreprises) et à la branche loueurs du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) **offriront gracieusement à leurs clients des éthylotests (50 000 au total),** portant eux aussi le message « Une fête réussie, c'est une fête où tout le monde rentre en vie. ».

- **Des affiches roses et bleues invitant à s'auto-tester dans les discothèques**


Depuis le 1^{er} décembre, les établissements de nuit ont l'obligation de proposer à leur clientèle des éthylotests chimiques ou électroniques. Cette mesure qui vise à promouvoir l'auto-dépistage du taux d'alcoolémie avant de prendre le volant s'accompagne d'une communication de proximité dans les boîtes de nuit.

Ces affiches déclinées sur le thème de l'humour sont destinées à informer de la présence de ces éthylotests et à inciter à les utiliser avant de sortir.

**L'ÉTHYLOTEST
NE VOUS DIRA PAS SI
VOUS ALLEZ PRENDRE
UN RÂTEAU.**

**MAIS IL VOUS DIRA
SI VOUS ÊTES EN ÉTAT
DE LA RECONDUIRE.**

ICI, POUR SAVOIR SI VOUS POUVEZ CONDUIRE,
DEMANDEZ UN ÉTHYLOTEST



**L'ÉTHYLOTEST
NE VOUS DIRA PAS
SI C'EST VOTRE
PRINCE CHARMANT.**

**MAIS IL VOUS DIRA
S'IL DOIT VOUS
LAISSER LES CLÉS
DE SON CARROSSE.**

ICI, POUR SAVOIR SI VOUS POUVEZ CONDUIRE,
DEMANDEZ UN ÉTHYLOTEST



- **Des radios nationales et locales impliquées**

- **La lutte contre l'alcool au volant au cœur de la nuit avec les grandes radios généralistes et musicales**

Pendant les fêtes de Noël et du jour de l'An, cinq radios généralistes (RMC, France Info, France Inter, RTL et Europe 1) ainsi que deux radios musicales (Chérie FM et Nostalgie) diffuseront gracieusement, entre minuit et cinq heures du matin, deux spots de sécurité routière particulièrement ciblés. L'horaire n'est pas choisi au hasard : **un accident mortel sur deux se passe la nuit.**

Pendant 30 secondes, l'auditeur écoute la radio comme s'il était au poste de commandement du Samu ou des pompiers. Il entend un secouriste transmettre des informations terribles : « Accident confirmé... Un jeune homme en état d'ébriété... Membre sectionné avec de nombreuses blessures... »
« Alcool, vitesse, fatigue... », dit une voix off, « Un accident mortel sur deux se passe la nuit ».

- **Quinze témoignages sur l'alcool au volant pour 1000 radios régionales de France**

« **Alcool et conduite : et si on en parlait ?** » Cette question lance 15 chroniques sonores qui ont été envoyées à 1000 radios de France.

Dans ces sujets d'1 minute 30 chacun, le délégué interministériel à la Sécurité routière Jean-Luc Névache, des gendarmes, un colonel des sapeurs-pompiers, un médecin alcoologue, et des victimes d'accidents de la route témoignent pour expliquer comment l'alcool est devenu la première cause de mortalité sur les routes, avec quelles conséquences et comment y remédier.

Cette série spéciale, conçue pour inciter à adopter les bons réflexes avant de sortir, sera déclinée à partir du lundi 19 décembre et jusqu'au 6 janvier 2012 par les radios régionales qui souhaitent participer à l'opération.

**« SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »
finit l'année en paillettes, sur fond de slam et de freestyle**

Le slameur Grand Corps Malade lance un message sur Skyrock pour recommander « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »

Du lundi 26 au 31 décembre, Fabien Marsaud, alias Grand Corps Malade, dira sur Skyrock tout le bien qu'il pense de « **Sam Sauv'La Vie** ».

Pour Grand Corps malade, « ce mec-là (Sam), c'est lui le vrai bonhomme de la soirée car il va sauver ses potes » :

« On a tous dans notre entourage des potes qui ont transformé une sortie sympa entre potes, une soirée un peu arrosée en véritable drame, en un accident de la route où certains ont perdu leur bras, leur jambe ou d'autres ont perdu la vie, on connaît tous cette situation pourtant on peut éviter ça super facilement en respectant une phrase tout simple : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas... Et bah ce mec-là, le SAM, c'est lui le vrai bonhomme de la soirée, parce que c'est lui qui va sauver ses potes, grâce à lui tout le monde va rentrer chez soi et finir sa nuit tranquillement dans son lit au lieu de finir le corps en morceaux dans un fossé. Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas. »

- **Les animateurs des plus grandes radios jeunes de France, NRJ, SKYROCK et FUN RADIO s'engagent aux côtés de Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas**

Sur NRJ, tous les matins avec Elodie Gossuin et Vacher pour l'équipe du 6/9, et tous les soirs avec Julie et Pièrre pour l'équipe de Cauet, vous pourrez entendre un dialogue étonnant entre animateurs branchés sur le thème de Sam. C'est le « plouf plouf pour Sam » de NRJ :

- *« Plouf ! Plouf ! Ce soir ce sera toi qui sera SAM...
... Et qui ne boira pas un gramme...
Pour nous reconduire en voiture...
... et qu'on s'perde pas dans la nature...
Ah ah ! Gagné ! C'est moi SAM cette année !
T'as triché on recommence !
Non mais je t'assure ça me dérange pas de pas vous reconduire...
Pour qu'ensuite tu prennes des photos et qu'on se retrouve sur le réseau avec les yeux rouges, merci. Allez, on recommence... Plouf-plouf... ce sera toi qui... »*

- Sur Skyrock, une première pour l'émission culte « Planète rap » tous les soirs à 20 heures, du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2011

Dans son émission, Fred demandera à ses auditeurs de remercier « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas », de les avoir ramenés sains et saufs. Un hommage... en slam. Toutes les dix minutes, des auditeurs seront sélectionnés pour produire un rap en direct. Les amateurs pourront laisser leur texte sur le site Skyrock.com où ils trouveront un mini site dédié à Sam. Cet espace est ouvert à tous les jeunes qui veulent rendre hommage à Sam. Les plus beaux témoignages seront récompensés. Les 5 messages gagnants remporteront des cadeaux (week-end, tablette numérique, appareil photo,...).

The screenshot shows the website interface for the 'SAM SAUVE LA VIE' campaign. At the top, there is a navigation bar with 'ACCUEIL', 'BLOGS', 'PROFILS', 'CHAT', and 'PLUS'. A search bar is on the right. The main banner features the 'sam' logo with the tagline 'CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.' Below this, text encourages users to thank Sam via messages, poems, or declarations to win prizes like a trip, iPad, or iPod. Two cartoon characters, Sam and Fred, are prominently displayed. A 'VOTE POUR TES MESSAGES PRÉFÉRÉS' section shows a carousel of user-generated content. A 'Prévies tes potes' button is at the bottom. A 'Règlement' link is in the bottom right corner.

- Avec Fun Radio, Sam ira finir l'année à Tignes (Savoie) la nuit du réveillon

Dans cette soirée spéciale Saint Sylvestre, le célèbre DJ Antoine Clamaran animera le "Free Mix Party By Tignes !". Sam sera particulièrement présent sur la piste de danse avec cinq représentants qui porteront la grosse tête sympathique. Aux côtés des Sam, des hôtesse distribueront des bracelets brésiliens, des badges, des éthyloests et de faux tatouages. Plus de 20 000 jeunes sont attendus à cet événement.

fun radio
LE SON DANCEFLOOR

SPÉCIAL 31 DÉCEMBRE
FIRE MIX PARTY
BY TIGNES
GRATUIT / FREE

MIX SESSION BY
ANTOINE CLAMARAN

22H30 / 02H30
FRONT DE NEIGE TIGNES LE LAC

sam CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

Si vous désirez trouver un chauffeur pour vous rendre à la soirée, ou si vous recherchez des passagers, laissez votre message :

Remplissez le formulaire ci-dessous

Votre prénom Votre nom Votre Email

Votre message...

Indiquez si vous cherchez un passager ou un chauffeur

Sam Ami(e) Sam Valider

Messages des Sam

Christophe D.
je suis disponible pour amener et ramener quatre personnes avec moi... Je suis non-fumeur et très amical en...

Contactez

Sandrine K.
La covolture ça me connaît, prendre 5 personnes avec moi est une habitude, nous passerons une bonne soirée, à ...

Contactez

Candice R.
C'est la feeeeeeete, il ne faut rater ça sous aucuns prétextes, tous avec moi...

Messages des ami(e)s Sam

Shuzanna H.
J'avais pensé à un réveillon au coin de la cheminée, avec minou, mais bon tout compte fait je préfère faire de l'excer...

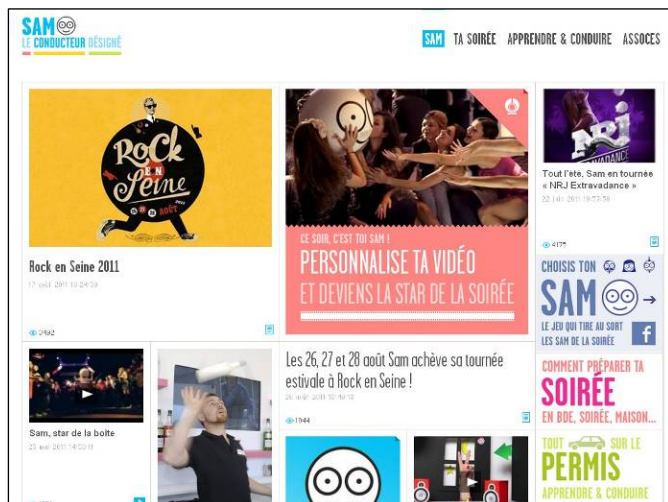
Contactez

Johnathan Z.
2012, la fin est proche, mais pour cette dernière année, commencez la avec toi, rien que pour le meilleur, en avant bil...

Contactez

Shuzanna H.
J'avais pensé à un réveillon au coin de la cheminée, avec minou, mais bon tout compte fait je préfère faire de l'excer...

@ Ckisam.fr



Un site Sam dédié aux jeunes, relayant les différentes actions de la Sécurité routière, et surtout apportant des informations et des solutions aux jeunes (comment organiser sa soirée, lien vers les associations de prévention, ...)

@ Page Facebook Sam



La page « Sam » de Facebook et ses 23 000 fans permet d'entrer en contact avec les jeunes, d'échanger, de rappeler les bons comportements et de proposer des applications ludiques.

ANNEXE 1

ALCOOL ET ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE

L'alcool au volant, première cause de mortalité sur les routes

En 2010 (dernières données disponibles), **30,8%** des personnes tuées sur la route dans un accident² l'ont été dans un accident en présence d'alcool. Ce taux d'implication du facteur alcool dans la mortalité routière n'a pratiquement pas varié depuis l'année 2000, où il était exactement le même.

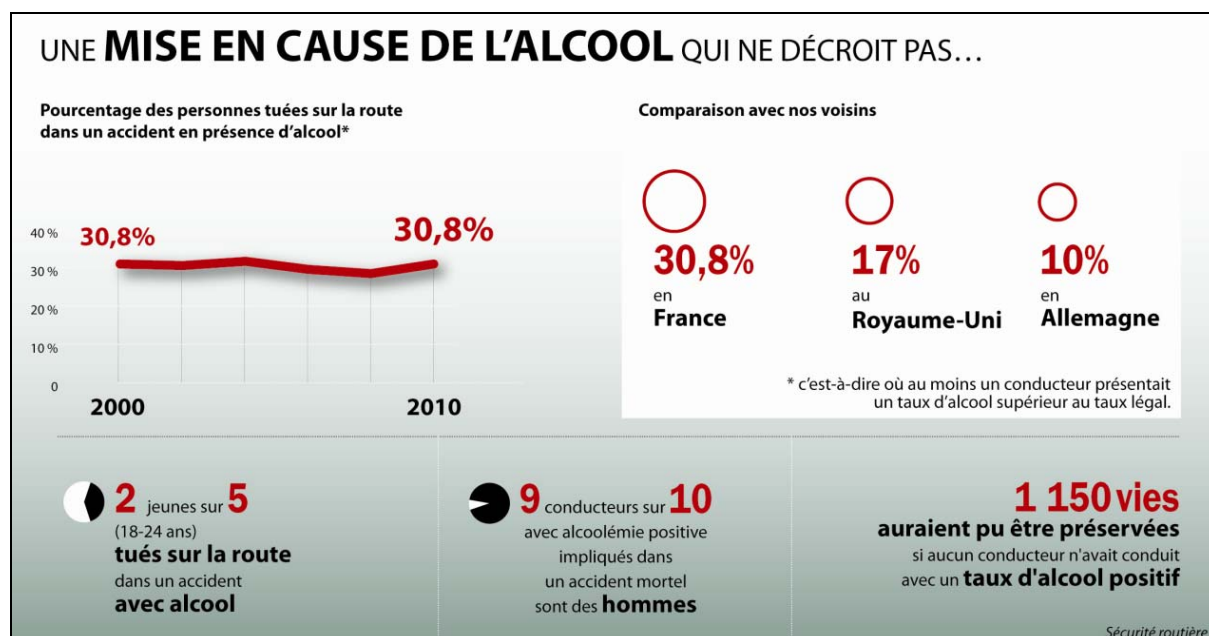
Plus de 3 personnes meurent chaque jour sur la route dans des accidents avec alcool. L'alcool est toujours la première cause infractionnelle de mortalité sur les routes.

À l'exception d'une année de chute atypique (23,8% en 2005), il est resté durant ces onze années stable, entre un minimum de 28,3% et un maximum de 32,5%.

En effectifs en valeur absolue, cela correspond bien sûr à une baisse : on est passé de 30,8% de 8 170 tués en 2000 à 30,8% de 3 992 tués en 2010, soit une diminution de moitié en valeur absolue. Les progrès observés sur la mortalité en présence d'alcool sont donc restés strictement proportionnés aux progrès d'ensemble observés sur la mortalité routière.

Depuis 10 ans, la sécurité routière a donc essentiellement profité de l'amélioration des comportements sur d'autres facteurs, la vitesse essentiellement, et non pas de progrès spécifique quant au facteur alcool au volant.

C'est pourquoi la lutte contre l'alcool au volant est une priorité du gouvernement.



² Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) – Bilan 2010

Les caractéristiques des accidents routiers avec alcool

Des taux élevés

Dans l'immense majorité des accidents mortels impliquant un conducteur avec un taux d'alcool positif (90,7%), ce taux d'alcool est supérieur à 0,8 g/l. Dans plus d'un cas sur deux, il est supérieur à 1,5 g/l (62,5%). Dans un accident corporel avec alcool sur trois, il y a un conducteur présentant un taux d'alcool supérieur à 2 g/l.

À 0,5 g/l, le risque pour un conducteur alcoolisé d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3. À 1 g/l, ce risque relatif passe à 8 et à 1,6 g/l, il approche les 32³.

Un phénomène essentiellement jeune et masculin

92% des conducteurs impliqués dans les accidents mortels avec un taux d'alcool dans le sang supérieur au taux légal sont des hommes.

Les jeunes de 18-24 ans sont les plus gravement touchés dans les accidents avec alcool. En 2010, dans cette classe d'âge, 250 d'entre d'eux ont perdu la vie dans un accident où l'alcool était présent, soit près de 5 par semaine. Chaque jour, un jeune est tué dans un accident avec alcool.

Les plus de 65 ans sont les moins touchés dans les accidents graves avec alcool.

Les catégories d'usagers concernés

Les catégories de conducteurs les plus en cause dans un accident mortel avec alcool sont les cyclomotoristes (33,3% de ceux impliqués dans un accident mortel présentent un taux supérieur au taux légal), suivi à égalité par les motocyclistes (20,6%), et les automobilistes (20,7%). Les chauffeurs de poids lourds sont, eux, rarement mis en cause (1,2%), tout comme les conducteurs de transports en commun dont aucun n'a été impliqué dans un accident mortel avec alcoolémie positive en 2010.

Dans les accidents d'automobile avec alcool, près de 70% des personnes tuées sont des conducteurs à taux d'alcool positif.

La disparité géographique

Au niveau départemental, il existe une grande disparité dans la présence d'alcool lors d'accidents mortels : la moyenne des cinq dernières années pour la métropole est de 29,1%, allant de 40,8% en Haute-Garonne à 10,4% pour les Hauts-de-Seine. Les zones où la proportion d'accidents mortels avec alcoolémie positive est la plus élevée sont le Grand Ouest et le Nord-Est. La proportion la moins élevée se trouve dans les départements du centre de la France.

Les heures

La nuit, le facteur alcool est présent dans près d'un accident mortel sur deux (47,4%). Les nuits de fin de semaine ou de jours fériés, ce taux augmente considérablement, passant à 59,6%.

³ Source Maycock 1997

ANNEXE 2

LA POLITIQUE DE SECURITE ROUTIERE EN MATIERE D'ALCOOL DEPUIS 2002

L'alcool est la cause de 30% des personnes tuées sur la route.

Réglementation

Deux mesures réglementaires ont été prises entre 2002 et 2007 en matière de lutte contre l'alcool au volant :

- l'aggravation des sanctions pour une alcoolémie contraventionnelle (entre 0,5 et 0,8 g/l) : la perte de points passe de 3 à 6 dans le cadre des dispositions qui font suite à la loi contre la violence routière (juin 2003)
- le taux d'alcoolémie maximum des conducteurs de transports en commun est fixé à 0,2 g/l en 2004

De nouvelles réglementations ont été mises en œuvre depuis 2008

- obligation d'équipement en éthylotest anti-démarrage des cars de transport d'enfants à partir de 2010 pour un équipement du parc entier en 2015. (Le CISR de 2011 a renforcé cette mesure en doublant l'obligation d'équipement d'une obligation d'utilisation).
- mise en place d'une peine complémentaire d'interdiction de conduire un véhicule non équipé d'un éthylotest anti-démarrage pour les délits de conduite sous l'emprise de l'alcool (Loppsi).
- obligation de mettre à la disposition de la clientèle des discothèques des dispositifs éthylotests (Loppsi et arrêté du 24 août 2011- application au 1er décembre 2011)
- interdiction de la vente d'alcool dans les stations services de 18h à 8h (loi Hôpital, patients, santé, territoires).

En cours

- le Comité interministériel de sécurité routière de mai 2011 a acté une aggravation des peines pour la conduite sous l'emprise d'alcool au-dessus de 0,8 g/l. La sanction conduira à passer d'un retrait de 6 points à un retrait de 8 points. Le projet de loi support de cette mesure est en cours d'élaboration

Le développement des contrôles

Les contrôles en matière d'alcoolémie ont augmenté de 30 % en 8 ans (2000 : 9,1 millions - 2008 : 11,7 millions). Les contrôles positifs ont augmenté de 94% en 10 ans (375 487 en 2010).

Concernant l'équipement des forces de l'ordre, le CISR du 18 février 2010 a décidé le renforcement de la capacité opérationnelle des forces de l'ordre en matière de contrôles d'alcoolémie au volant par l'acquisition des matériels supplémentaires.

En 2010, 0,48 M€ ont permis de prendre en charge l'acquisition de 3 millions d'embouts destinés aux éthylotests électroniques de la gendarmerie nationale. Ce volume correspond à la dotation pour trois ans de la gendarmerie nationale. En 2011, la somme de 0,60 M€ a été mobilisée pour l'achat de 700 éthylotests électroniques pour la police nationale.

Cette politique d'équipement doit permettre une augmentation de 10 à 15 % du nombre des contrôles d'alcoolémie effectués par les forces de l'ordre dans les prochaines années.

Communication

La Sécurité routière mène, depuis plusieurs années, des campagnes de communication destinées à promouvoir l'éthylotest et contribuant à la prise de conscience d'un enjeu de société, tout en permettant collectivement d'objectiver et de partager la décision de conduire ou non après une consommation d'alcool.

Par ailleurs, elle a développé le concept de « Sam, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas. »

Soutien des associations présentes sur le terrain

Afin de combattre l'alcool au volant, de nombreuses associations sont présentes en milieu festif afin de sensibiliser les conducteurs à la désignation d'un conducteur désigné. La DSCR subventionne au niveau national plusieurs associations afin qu'elles soient présentes sur le terrain : Voiture & co, Avenir santé, Prévention routière, Alcool assistance, la Mutuelle des étudiants, Victimes et citoyens.

Par ailleurs, elle travaille avec des fédérations d'associations étudiantes (Animafac, FAGE) afin de sensibiliser les organisateurs de soirées et de leur donner des outils de prévention.

Développement de partenariats avec des professions relais des messages de la DSCR

Des partenariats sont développés avec différents secteurs d'activités afin de moraliser les pratiques et de sensibiliser le grand public :

- charte de 2010 avec les professionnels de la restauration pour développer la mise à disposition de dispositifs éthylotests dans tous les lieux servant de l'alcool
- travail avec le monde de la distribution pour faciliter l'accès à un prix raisonnable aux éthylotests, notamment au moment des campagnes de communication de la DSCR
- négociation d'un partenariat avec les loueurs de véhicules pour développer l'offre d'éthylotests anti-démarrage dans les véhicules de location

Mise en place d'actions de prévention dans le cadre des politiques locales

Au niveau local, plusieurs types d'actions de prévention sont menés pour lutter contre la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique :

- soirées SAM en milieu festif à destination des jeunes
- mise en place de stand de prévention lors des événements festifs pouvant générer une consommation importante d'alcool (festivals, foires, événements sportifs etc.)
- prévention auprès des jeunes, scolarisés (collèges, lycées et universités)
- prévention en entreprise dans le cadre des documents uniques voire des plans de prévention des risques routiers

Ces actions s'appuient le plus souvent sur des outils permettant de simuler l'état alcoolique : lunette alcool, réactiomètre.

ANNEXE 3

L'ALCOOL ET L'ACCIDENTALITE ROUTIERE DES JEUNES⁴

En 2010, les accidents de la route sont la première cause de mortalité des 18-24 ans. S'ils représentent 9% de la population, ils constituent 20,8% des personnes tuées dans un accident.

L'alcool est le premier facteur de risque dans cette classe d'âge : les accidents avec alcool sont à l'origine de 39,8 % des décès des 18-25 ans sur la route (pour un taux moyen toutes classes d'âge confondues de 30,8%).

Chaque semaine, 16 jeunes âgés de 15 à 24 ans perdent la vie sur les routes de France (dont 6 en tant que passager). Parmi ces victimes, 6 meurent dans un accident lié à un abus d'alcool et plus de 25 sont hospitalisés.

La consommation d'alcool associée au cannabis multiplie par 14 le risque pour un conducteur d'être responsable d'un accident mortel⁵.

⁴ Bilan 2010 de l'Observatoire interministériel de la sécurité routière

⁵ *Enquête épidémiologique « Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière », Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, INRETS – Lyon, octobre 2005.*

Annexe 4

Fiche technique du film « Electrochoc »

Annonceur :

Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) – Jean-Luc Névache, Délégué interministériel à la Sécurité routière

Réalisateur :

Wilfrid Brimo

Producteur :

Agence : Publicis Consultants - Thierry Herrant

Titre : « Electrochoc »

Année : 2011

Durée : 52, 45 et 30 secondes

Diffusion : Télévision

ANNEXE 5

DOSSIER DE PRESSE SONORE

15 chroniques envoyées à 1000 radios locales

Chroniques d'information : pages 2 à 16 (durée : 1'30")

Semaine du 19 au 23 décembre 2011

N°2 – Lundi 19 / Alcool au volant : 1ère cause de mortalité sur la route - avec Jean-Luc Névache, délégué interministériel à la Sécurité Routière

N°3 – Mardi 20 / Alcool et conduite : quand on tient à quelqu'un, on le retient !

N°4 – Mercredi 21 / Alcool au volant : il est victime d'un tiers alcoolisé, avec Charles Mahé

N°5 – Jeudi 22 / Les effets de l'alcool sur la conduite, avec le Docteur Charles Mercier-Guyon, médecin généraliste, urgentiste et conseiller médical de la Prévention Routière

N°6 – Vendredi 23 / Hommes, alcool et conduite : pourquoi eux d'abord, avec William Lowenstein, directeur général et médecin chef de la clinique Montevideo

Semaine du 26 au 30 décembre 2011

N°7 – Lundi 26 / Comment se passe un contrôle d'alcoolémie ? avec le Capitaine Jean-Michel Bouton, commandant en second de l'Escadron Départemental de Sécurité routière du Nord

N°8 – Mardi 27 / Alcool au volant : faites la guerre aux idées reçues !

N°9 – Mercredi 28 / Les discothèques sur le front de la prévention, avec Laurent Lutse, président de la Fédération nationale des cafés-bars, brasseries et monde de la nuit, à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière

N°10 – Jeudi 29 / Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ! avec Stéphane, conducteur désigné

N°11 – Vendredi 30 / Les bonnes attitudes et les bons réflexes à adopter : ils témoignent
Semaine du 2 au 6 janvier 2012

N°12 – Lundi 2 / Retour de soirée, l'entourage, ça compte !

N°13 – Mardi 3/ Alcool au volant : la nuit et le week-end en première ligne, avec le Colonel Franck Louvier, chef du Service des Opérations du Corps Départemental des Sapeurs Pompiers du Val-d'Oise

N°14 – Mercredi 4 / Les jeunes et l'alcool au volant, avec Jean-Pascal Assailly, docteur en psychologie

N°15 – Jeudi 5 / Week-end : des comportements à risque, avec le Capitaine Bruno Toullalan, de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière de Seine-Maritime

N°16 – Vendredi 6 / Accident de la route : ca n'arrive pas qu'aux autres, avec Vincent Julé-Parade, vice-président de l'association « Victimes & Citoyens